

Complément de formation travaux en hauteur : pose de ligne de vie provisoireTH

Présentiel - Synchron



Public Visé

Toute personne devant créer des lignes de vie provisoire dans le cadre de son activité



Pré Requis

Formation initiale aux travaux en hauteur en cours de validité

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Analyser les risques du chute de hauteur selon le lieu d'intervention.
Intégrer la réglementation en vigueur
Identifier, utiliser et contrôler ses EPI (Harnais, systèmes et liaisons antichute) en fonction de la situation de travail, pour accéder, se déplacer et travailler en hauteur
Adopter une posture de vigilance vi-à-vis de soi et de ses partenaires
Connaitre les principales protections collectives et équipement de protection individuelle et leurs conditions d'utilisation
Maîtriser l'utilisation du harnais de sécurité et la mise en place de point d'ancrage et de ligne de vie temporaire

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés et de retours d'expériences, mises en situation pratique.

Parcours pédagogique

THÉORIE

Sensibilisation :

Qu'est-ce qu'une chute ? Les risques du travail en hauteur et leurs facteurs aggravants (statistiques des chutes de hauteur).

Réglementation :

Les principes généraux de prévention, le Décret 2008-244 (articles spécifiques), les droits, devoirs et responsabilités employeur / employés concernant le travail en hauteur.

Analyse des risques spécifiques du travail en hauteur :

Accidentologie liée aux chutes

La protection collective contre les chutes de hauteur :

Définition de la protection collective et différenciation avec la protection individuelle et connaissance spécifique des ancrages provisoires et d'une ligne de vie temporaire

PRATIQUE

L'objectif est de maîtriser l'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur dans une situation de travail bien précise :

Harnais :

- Contrôle et ajustement du harnais à sa morphologie.

Liaisons antichute :

- Contrôle et utilisation de la liaison antichute adaptée en fonction du contexte.
- Identification des risques induits par son utilisation selon l'environnement.

Ancrages fixes et temporaire :

- Contrôle visuel, création et utilisation du dispositif d'ancrage identifié.

Pose d'une ligne de vie temporaire :

- Mise en place d'une ligne de vie provisoire avec réalisation de point d'ancrage provisoire

Exercices pratiques de mise en situation réelle de travail en fonction des problématiques spécifiques au site, mise en application des procédures existantes dans l'entreprise (permis de travail en hauteur, ...), etc.

Moyens pédagogiques

Support de formation

EPI contre les chutes de hauteur

Salle de formation équipée pour la formation théorique

Zone de pratique sans coactivité pour la réalisation des exercices pratiques

ALPHA FORMATION - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82420244342

Qualification Intervenant-e-s

Formateur spécialisé en travaux en hauteur

Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis théoriques et pratiques est réalisée en fin de formation par un questionnaire (Théorie) et validation des aptitudes lors d'exercices pratiques de mise en situation.

Moyens à mettre en oeuvre

EPI contre les chutes de hauteur Espace libre pour la formation théorique Zone de pratique sans coactivité pour la réalisation des exercices pratiques EPI en cours de validité

Modalités d'accessibilité handicap

Accès aux personnes en situation de handicap : centre accessible selon les normes ERP, nos services sont à l'écoute de toutes situations de handicap



Durée

3.50 Heures **0.5** Jour

Effectif

De 1 à 10 Personnes



Contactez-nous !

QUALITE PREVHGROUP

Mail : qualite@prevh-group.fr